

Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social

Par la Validation des Acquis de l'Expérience

Conditions d'accès et débouchés

LA VAE, POUR QUI ?

Toute personne, sans conditions d'âge, de statut ou de niveau d'étude, ayant des compétences liées au DEAES.

Il s'agit d'une **démarche personnelle**, et d'un **droit individuel** pour valider tout ou partie du diplôme.

PRÉREQUIS

Justifier d'expériences professionnelles et de compétences en lien avec le DEAES.

Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social



- Accompagnant Éducatif et Social (AES)
- Accompagnant d'Élèves en Situation d'Handicap
- Auxiliaire de Vie
- Aide Médico-Psychologique
- Assistant de Vie aux familles (AVS)
- Moniteur-Éducateur
- Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale



ACCESSIBILITÉ

Tous nos dispositifs de formation et d'accompagnement sont accessibles et adaptés aux personnes en situation de handicap.

Les étapes de la démarche VAE

01

INSCRIPTION EN LIGNE

Financement individuel : Inscription sur la plateforme France VAE :
<https://vae.gouv.fr/>

Financement entreprise : Inscription sur la plateforme ASP :
<https://vaedem.asp-public.fr/vaedems/>

Choisir le diplôme DE - Accompagnant éducatif et social (DEAES / RNCP 36004)
Compléter le dossier et choisir AUXILÉA comme accompagnateur

02

VALIDATION DU DOSSIER et ACCOMPAGNEMENT

Entretien de positionnement
Etude de faisabilité par nos architectes accompagnateurs de
parcours VAE.
Accompagnement personnalisé pour la rédaction du dossier
de validation.

03

SOUTENANCE ORALE (ENTRETIEN JURY)

Présentation devant le jury pour la soutenance orale.*

04

DECISION DU JURY

A l'issue de la soutenance, le jury se prononce sur la validation du
DEAES (validation totale ou partielle, refus de validation).
Si la validation n'est pas totale, un nouvel accompagnement sera
proposé.

01

VALIDATION TOTALE

Le jury estime que le candidat possède toutes les compétences et connaissances attendues dans le référentiel. Le diplôme ou la certification sont accordés (même valeur qu'un diplôme obtenu par la voie de la formation).

02

VALIDATION PARTIELLE

Le jury considère que le candidat n'a pas satisfait à toutes les exigences du référentiel. Dans ce cas, seuls quelques blocs de compétences sont validés. Le jury émet des préconisations pour la validation des blocs manquants (refonte du dossier, formation...).

03

REFUS DE VALIDATION

Le jury refuse la validation : il considère que le candidat n'a pas le niveau requis. Dans ce cas, les motivations de refus sont consignées par écrit et transmises au candidat.

La délibération et la décision du jury

RÉSULTATS JURYS VAE DEAES 2024

En 2024, AUXILEA a accompagné 8 candidats :

- 6 candidats se sont présentés aux jurys pour le diplôme d'AES
- 1 candidat est en attente d'un passage devant le jury suite à un report
- 1 candidat a abandonné pour raison médicale

En 2025, 12 candidats ont débuté leur accompagnement en octobre.

VALIDATION TOTALE	6
VALIDATION PARTIELLE	0
REFUS DE VALIDATION	0
REPORT DE DEPOT	1
ABANDON	1

Taux de réussite
des candidats accompagnés
par AUXILEA en 2024

100%

Taux de satisfaction
des candidats accompagnés
par AUXILEA en 2024

100%

RÉSULTATS PAYS DE LA LOIRE JURYS VAE DEAES 2025

TAUX DE REUSSITE 2024 PAR SESSION ET PAR CYCLE				
Cycle	Session	Validation Totale	Validation Partielle	Aucune Validation
AES	Fev	64%	36%	0%
	Mai	81%	13%	6%
	Oct	60%	33%	6%
	Nov	84%	16%	0%

5. TABLEAU DES PASSERELLES : Dispenses de blocs de compétences
 (Vous présenterez dans votre livret 2 uniquement les activités en lien avec le bloc à acquérir)

Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (version 2021)	Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (version 2016)	Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale	Diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique	Diplôme d'Etat d'assistant familial	Diplôme d'Etat d'aide-soignant (ancienne version)	Diplôme d'Etat d'aide-soignant (nouvelle version)	Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture (ancienne version)	Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture (nouvelle version)
<i>Ministère des solidarités et de la santé</i>	<i>Ministère des solidarités et de la santé</i>	<i>Ministère des solidarités et de la santé</i>	<i>Ministère des solidarités et de la santé</i>	<i>Ministère des solidarités et de la santé</i>	<i>Ministère des solidarités et de la santé</i>	<i>Ministère des solidarités et de la santé</i>	<i>Ministère des solidarités et de la santé</i>	<i>Ministère des solidarités et de la santé</i>
Bloc 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne	Dispense	Dispense	Dispense		Dispense	Dispense	Dispense	Dispense
Bloc 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité	Dispense	Dispense	Dispense		Dispense	Dispense	Dispense	Dispense
Bloc 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne	Dispense	Dispense	Dispense					
Bloc 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention	Dispense	Dispense	Dispense					
Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne						Dispense		Dispense

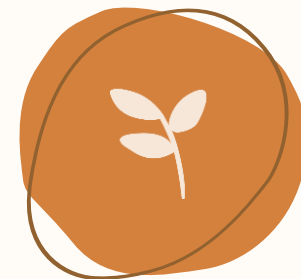
Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (version 2021)	Mention complémentaire aide à domicile	Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien	Certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport mention animateur d'activités et de vie quotidienne	Brevet d'études professionnelles agricole option services aux personnes	Certificat d'aptitude professionnelle agricole service en milieu rural	Certificat d'aptitude professionnelle agricole Services aux personnes et vente en espace rural	Titre professionnel Assistant de vie dépendance
<i>Ministère des solidarités et de la santé</i>	<i>Ministère de l'éducation nationale</i>	<i>Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports</i>	<i>Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports</i>	<i>Ministère de l'agriculture</i>	<i>Ministère de l'agriculture</i>	<i>Ministère de l'agriculture</i>	<i>IPERIA</i>
Bloc 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne	Dispense			Dispense		Dispense	Dispense
Bloc 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité	Dispense			Dispense		Dispense	Dispense
Bloc 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne	Dispense	Dispense	Dispense				
Bloc 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention	Dispense						
Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne				Dispense			

Notre équipe



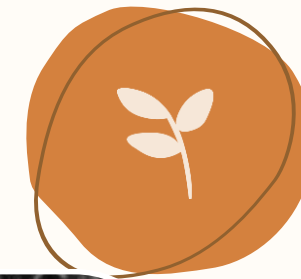
**Delphine
Joubier**

Architecte
Accompagnatrice de
Parcours (AAP)



**Emmanuelle
RAMBAUD**

Responsable
développement et
gestion



**Noémie
RIALLAND**

Chargée de
formation



25 rue Jules Verne
44700 ORVAULT

02 40 02 00 22 – contact@auxilea.com
www.auxilea.com